

Un patient sur deux reste moins de 2 heures aux urgences

Les médias rendent régulièrement compte d'une situation catastrophique dans les urgences hospitalières.

374 - Une étude de la DREES parue cet été nuance quelque peu cette vision. L'étude a porté sur 24 heures (le 11 juin 2013, de 8 h à 8 h le lendemain) et contrairement aux organismes complémentaires de santé, les points d'accueils sollicités (736) ont répondu très largement (734). Sur les 52 018 personnes qui sont passées aux urgences ce jour-là, 81 % ont été pris en charge dans le public, 13 % dans le secteur privé commercial et 6 % dans le secteur privé but non lucratif.

Il résulte de cette étude que 48 % des patients qui n'ont pas été orientés vers une Unité d'Hospitalisation de Courte Durée (UHCD) sont restés moins de deux heures dans un service d'urgence, dont 19 % moins d'une heure. Le passage aux urgences a duré de quatre à six heures pour 12,3 % des patients, de six à huit heures pour 5,1 % et a dépassé les huit heures pour 4 % des patients. La DREES indique qu'en 2002, 55 % des patients disaient avoir passé moins de deux heures aux urgences.

L'enquête de la DREES montre également que 76 % des patients sont repartis à leur domicile, 20 % ont été hospitalisés, 2 % ont quitté les urgences sans attendre et 0,5 % sont sortis contre avis médical. Pour 20 % des patients hospitalisés, plus d'un appel de la part de l'équipe soignante pour trouver un lit ou une place a dû être passé et le délai d'obtention d'un lit a excédé les quatre heures dans 10 % des cas.

Enfin, l'étude relève que « *la part des patients hospitalisés est plus élevée quand le conseil final de se rendre aux urgences émane d'un médecin, du DAMU ou des pompiers (30 % versus 10 % pour les patients venus de leur propre initiative)* ». Ce qui vient confirmer, s'il en était besoin, l'importance de la régulation en amont des urgences.